

DU TAF AU TRACT

L'action territoriale du SNPES/PJJ/FSU

Novembre 2014

n° 5

La part des anges

Edito

Sommaire

**BULLETIN
SNPES
PJJ
FSU**

**DANS CE
NUMÉRO :**

**Interview de Dany
Rieu et son départ
à la retraite**

**Compte-rendu
d'audience en DT**

**Présentation du
bureau syndical**



La section Alpes/Vaucluse du SNPES PJJ FSU vient de tourner une page importante de son histoire, modeste mais géniale. Des syndiqués historiques ont quitté le département pour aller continuer leur taf et leurs tracts ailleurs.

Un peu d'histoire syndicale du département s'évapore ainsi, comme dans le bon vin, c'est la part des anges. Il s'agit tout d'abord de Cathy Dressayre, militante de longue date de ce département. Qui ne la connaissait pas ? Toujours impliquée dans la vie syndicale de la section, présente sur tous les fronts, engagée dans sa profession pour des valeurs éducatives. Cathy a beaucoup donné de son temps et de son énergie pour que la vie syndicale de ce département prenne un sens. Elle a aussi su s'engager dans la vie de la région. Elle avait été élue secrétaire régionale adjointe durant ces trois dernières années. Pour tout ce qu'elle a fait pour le syndicat, mais surtout pour les collègues, on veut la remercier.

Ensuite, il y eu le passage, l'espace de deux ans, d'Eric Corsin. Elu national du SNPES. Militant de longue date de notre syndicat, sa venue sur le département, nous aura permis de raviver les débats et de leur donner un nouveau dynamisme. Artisan de la nécessaire lutte pour la réouverture d'un milieu ouvert sur Orange, entre autres, sa brève période sur ce département aura permis certaines avancées non négligeables. Il continuera son action dans les Alpes Maritimes et on le retrouvera dans les comités régionaux.

Après cette fameuse CAP, nous avons également eu à enregistrer le départ de Christophe Gros, jeune et dynamique syndiqué au CEF de Montfavet. Rappelé dans son Sud-Ouest natal, pour continuer d'y prêcher la bonne cause. Il aura permis aux collègues du CEF de construire un combat commun qui permettra, on l'espère, aux nouveaux venus de s'arrimer à cette expérience collective forte.

**Le
SNPES /
PJJ/FSU
Syndicat
multica-
tégoriel
de dé-
fense
des
person-
nels
et de
lutte
pour un
service
public
d'éduca-
tion**

EDITO (suite)

Pour clore cette litanie, nous saluons aussi Natacha Himelfarb, directrice du Stemo, syndiquée de longue date et militante audacieuse. Elle a quitté la PJJ pour pouvoir laisser libre cours à son incommensurable besoin de pouvoir penser librement. Nous lui souhaitons évidemment de s'épanouir dans sa nouvelle fonction.

Heureusement que la case arrivée nous permet quelque peu de contrebalancer ces pertes, avec l'arrivée de Fatima Oulhachmi qui nous vient directement du bureau syndical de Marseille pour renforcer notre section.

Nous avons souhaité dans ce nouveau numéro saluer aussi le départ à la retraite de notre collègue Dany de Cavailhon. La vie d'un syndicat, c'est aussi ça.

Nous voulons relancer une dynamique de solidarité et de débat sur notre département. Lors de notre dernière audience avec la DT, nous avons rappelé ô combien les collègues étaient de plus en plus isolés dans leurs services, mais aussi isolés dans leur fonction quelquefois. Ce n'est plus possible de continuer comme ça. Comme il n'est pas sûr que la DT nous ait entendu sur ce point, nous vous proposerons une AG en décembre pour se retrouver et discuter du boulot, pour qu'ensemble on s'en sorte.

La situation politique n'est guère brillante en ce moment. Aucune mobilisation d'envergure depuis la rentrée, aucune revendication qui sorte de son silence, alors que les mesures économiques prises par ce gouvernement ne font qu'aggraver la situation.

En tant que fonctionnaires, nous constatons tous que notre fameux pouvoir d'achat n'est plus un pouvoir du tout. Avec le gel du point d'indice et l'augmentation du coût de la vie, de plus en plus de collègues ont du mal à boucler leurs fins de mois. Les conditions de travail sont elles-mêmes de plus en plus diffi-

les, car nous sommes directement confrontés à la baisse des moyens. Une rapide analyse du dernier budget de la PJJ suffit pour permettre de comprendre que la priorité qui devait être faite au milieu ouvert est encore une promesse non tenue. Ca en fait beaucoup.

Quand on reprend pêle-mêle les tribunaux correctionnels pour mineurs qui devaient être abrogés, les cahiers de charge des CEF qui devaient être revus, les moyens dévolus à l'enferment (EPM et Quartiers mineurs) qui devaient être revus et les foyers qui devaient bénéficier d'une écoute bienveillante pour éviter d'être confrontés à la pression des magistrats, on ne peut que constater qu'on est bien loin du compte à tous les niveaux.



Sur notre département, on constate toutefois que la lutte paye. La ténacité dont a fait preuve le bureau syndical et le comité régional pour obtenir la réouverture d'un service de milieu ouvert sur Orange, commence à porter ses fruits. C'est évidemment en lien avec les collègues de l'UEMO de Carpentras que cette hypothèse a enfin pu voir le jour. Cela prouve encore une fois que ceux qui luttent ont toujours raison.

Les élections professionnelles ont lieu le 04 décembre prochain. Encore une fois, nous vous rappelons l'importance de ce moment. Il s'agit d'élire vos représentants pour trois ans. Ce n'est pas rien.

Tous les articles sont signés par le bureau départemental. Nous invitons cependant tous les syndiqués à se mobiliser autour de cet outil de lutte pour faire vivre le débat sur ce territoire. Nous lançons donc un appel à tous les collègues, syndiqués ou non, pour faire remonter au bureau territorial un maximum d'informations qui pourront alimenter cette gazette syndicale.

DANY RIEU

Adjointe administrative à l'UEMO Cavaillon

PORTRAIT - Un lundi, 3 février 2014, dans un bureau de la PJJ du Vaucluse, sous les tics tacs redondants d'une pendule, l'horoscope annonçait pour les « Balances » : « Vous vous sentez au seuil d'une nouvelle vie... ».

Dany Rieu, interviewée par Cathy Dressayre, ça donne ça.

Dany, comme tu pars à la retraite dans quelques mois il nous paraissait donc intéressant à cette occasion de prendre le temps et d'avoir ton regard sur l'évolution de ton métier. D'abord, peux-tu te présenter et nous retracer ton parcours professionnel ? Ah, quelle aventure la PJJ ! Je suis Ajointe administrative, principale 1ère classe, à l'UEMO de Cavaillon. Avant d'entrer à la PJJ j'ai été, pendant 2 ans, secrétaire commerciale à Saumur dans le Maine et Loire auprès d'une entreprise de menuiserie industrielle (portes, fenêtres, volets...). J'ai eu une opportunité incroyable. J'ai pu entrer à l'Education Surveillée en 1969 à l'Internat Professionnel d'Education Surveillée (IPES) de SAINT-HILAIRE dans la Vienne, distant de 3 kms de Fontevraud-L'abbaye (Maine et Loire), mon lieu de résidence. Super programme où les jeunes délinquants apprenaient un métier et restaient là 9 mois. C'était le top, j'ai de bons souvenirs de ce parcours-là, avec d'excellents professionnels.

Quelle était ta fonction dans cet internat ? Il me semble que c'était l'appellation d'agent technique de bureau. Stagiaire 2 ans je crois et titularisée ensuite. Nous étions 2 secrétaires auprès du Directeur, j'avais toute la partie administrative, tout était réalisé sur les machines à

écrire avec les pelures et les carbones ! A fond la caisse, parce que je tapais vite ! Ensuite en 1974, les IPES étant trop vétustes, l'administration n'a pas investi dans leur rénovation. D'où la fermeture de l'IPES de St Hilaire comme tous les autres et donc, priorité pour les mutations.

On en apprend des choses... Une COAE (Consultation d'Orientation et d'Action Educative) s'ouvrait, cela a vraiment été un hasard d'avoir tout cela en même temps. J'ai eu une priorité sur le poste et au 1er septembre 1974, j'avais ma mutation à la COAE avenue Monclar.

C'était donc l'ancien MO qui se trouvait à Monclar ? Voilà. J'occupais également le poste de secrétaire. Puis, pour des raisons personnelles je me suis mise en dispo en 1980 pendant 15 ans.

Tu avais fait le choix de la mise à dispo plutôt que le congé parental ? Les circonstances de la vie ont fait que j'ai choisi de renouveler ma mise à dispo et il a fallu que je recommence à travailler, avec mes 3 enfants, il fallait que je puisse faire face. Dès 1994, je commençais à faire des demandes de retour, mais il n'y avait aucun poste vacant. J'étais prête à aller plus loin, voire à partir de la PJJ pour aller dans le

privé. En 1995, l'ANPE me dit que j'ouvrais droit à des stages informatiques rémunérés. Donc me voici partie à Salon-de-Provence pendant 3 mois, de mars à mai et en juin, 1 mois de stage en entreprise. Heureusement, je n'ai pas été rémunérée car l'ANPE s'était trompée je n'aurai pas dû avoir ce stage car j'étais fonctionnaire ! Début juillet, j'ai su que je réintérais la PJJ sur Avignon. Ce fut le plus beau jour de ma vie ! J'ai passé 2 mois de vacances extraordinaires car en septembre 1995, je réintérais boulevard St Ruf au même poste que j'avais laissé c'est-à-dire celui du secrétariat. Je suis restée jusqu'en 2001. Ma mutation sur Cavaillon s'est faite au moment de la RGPP où il y a eu le chamboulement dans les postes.

En effet, la menace pesait sur la fermeture de certains postes d'administratifs à la DT... C'est la trouille au ventre et le départ d'une autre collègue et amie dans le Gard qui m'ont poussée à demander le poste à l'UEMO de Cavaillon suite au départ de l'ancienne secrétaire. Franchement, une mutation que je ne regrette pas avec tout le confort de vie puisque j'habite à 10 min d'ici et que j'exerce toujours les mêmes fonctions. Beaucoup de changement, certes.... il a fallu que je me réadapte avec plein de nouveaux logi-

Le bureau territorial se réunit tous les quinze jours.

Venez nous rencontrer pour débattre, discuter, échanger. Ne restez pas isolé.

ciels : GAME, CHORUS... J'ai eu un accompagnement extraordinaire avec l'aide de mes adorables collègues AA du Vaucluse.

A quel moment as tu senti qu'il y a eu une évolution y compris dans les tâches supplémentaires ? C'est surtout avant que je vienne ici, courant 1999/2000. Il y avait énormément de travail à la Direction Territoriale. Je m'occupais également avec plaisir de la formation des directeurs et des éducateurs stagiaires lorsqu'ils arrivaient dans le Vaucluse et en relation avec le Directeur Territorial Adjoint de l'époque. Toujours en perpétuelle activité, je n'avais pas trop de temps à m'accorder sinon la pause cigarette !!

Les tâches demandées étaient-elles plus dispersées ? Tu parles de formation A la DT, chaque personnel avait sa tâche bien définie et on formait une bonne équipe. Oui, comme je le dis plus haut, cette partie « formation des stagiaires » m'a beaucoup intéressée.

Quand tu étais à la DT le personnel était donc suffisant pour faire le travail ? Bien sûr. Chacun avait sa place. Et chaque personnel avait une fonction bien définie. Nous avions tous un emploi du temps bien chargé. Ensuite, CHORUS s'est mis en place. Une plateforme a été créée sur Aix en Provence, a pris en charge toute ce qui concernait la facturation et a ainsi au fil du temps supprimé le poste d'un AA.

Quand tu es arrivée à Cavailon, as-tu trouvé que c'était plus difficile ? Je suis une râleuse ! Mais je me suis bien adaptée. Tout était nouveau pour moi, il a fallu que m'adapte à toutes ces mesures au "pénit" ! Euh, pénales et civiles ! Cela a été très enrichissant. Le plus dur a été de me mettre dans GAME, n'ayant pas été trop formée au départ... Mais avec beaucoup d'aide, on y arrive. Et puis c'est en bidouillant qu'on devient bidouilleur. Quant à CHORUS, nous avons eu des formations spéciales.

Surtout que la particularité du secrétariat est qu'il est central, très ouvert. N'Est-ce pas trop gênant ? Evidemment, on est toujours dérangé. Tu

entrepris un travail, mais un appel téléphonique ou autre chose à faire non prévu vient t'interrompre.... Et il te faut recommencer. C'est la magie du secrétariat.

Dernièrement, cela a beaucoup bougé au niveau des préoccupations des administratifs... Quand je suis allée à la réunion du collectif des administratifs animée par le SNPES, j'étais étonnée des revendications des AA : il y a un manque de considération incroyable. Elles se sentent seules et démunies. En ce qui me concerne, pas de plainte à formuler : j'ai un entourage "éducatif", les collègues ont toujours été près de moi et à mon écoute.

En terme de travail, y-a-t-il eu une évolution ? Le poste d'ici n'a rien à voir avec le poste d'AA d'Avignon qui a en charge le travail du MO et du STE-MO. Aujourd'hui, certaines tâches ont été réparties sur l'ensemble des unités et tout semble bien fonctionner.

Tu penses que tu as été plus préservée par rapport à cette distribution des tâches ? Bien sûr. Cela vient aussi de l'environnement, aucune maltraitance, aucune souffrance professionnelle.

Un courrier fait par l'ensemble des AA du département avait été adressé à la Direction concernant des tâches qui relevaient d'un grade plus élevé... Quand il y a eu la répartition des tâches du STEMO et en ce qui me concerne j'ai été désignée pour superviser les Ressources Humaines, alors que cette tâche, il me semble, est réservée à un SA, grade que je n'ai pas. Après quelques réunions concernant cette répartition les tâches du STEMO Avignon ont bien été réparties sur l'ensemble des unités. Et finalement à l'unanimité, chaque unité gère sa partie RH. Ce fut un soulagement. Effectivement, si je n'avais pas accepté cette tâche lourde pour moi, je risquais de léser mes collègues et je ne voulais pas en arriver là.

Tu refusais par crainte de ne pas savoir faire ou tu estimais que cela ne relevait pas de ton grade ? Par crainte de ne pas m'en sortir bien sûr. Je ne maîtrise pas tout en RH. Maintenant,

elle sont gérées par la DIR mais avant l'envoi, il faut tout contrôler quand même.

Tu as parlé du statut... C'est sûr que si je ne m'étais pas arrêtée pendant 15 ans pour élever mes 3 enfants, je serais à la retraite depuis 5 ans. Le dernier reclassement m'a permis d'avoir une bonne fin de carrière et après un entretien à la DIR pour mon départ à la retraite je peux vous confirmer que, le 1er octobre 2014 je passerai au statut de « retraitée » et 65 ans le 20 octobre 2014.

Il a fallu quand même tirer jusqu'à 65 ans... Et bien je l'aurai fait et ça me convient. Non.... Je ne regrette rien.

On ne peut s'empêcher de faire un lien avec le rôle et la place de la femme qui fait souvent le choix de mettre entre parenthèses sa situation professionnelle... Mon ex-mari avait un commerce, et ne pouvait s'occuper des enfants. Travailler et faire des allées et retours sur Avignon, trouver une nourrice ou crèche, ce n'était guère possible. Il a fallu faire un choix. Et n'est-ce pas un beau métier que de s'occuper de ses enfants.

Au travers de ton témoignage, qu'est-ce que tu aurais envie de dire sur ton parcours à la PJJ ? Je suis fière de mon parcours. Certes, je n'ai pas passé de concours. A l'époque, pour être SA, et si tu avais le concours il y avait 14 semaines de formation à Vaucresson. Je ne pouvais pas me permettre de partir avec mes 3 enfants et surtout aucune possibilité de rester dans le Vaucluse. Mon souhait, c'était d'ailleurs aussi la lutte du SNPES, c'était qu'un AA qui occupait un poste de secrétariat puisse bénéficier du grade de SA. Mais je l'ai attendu et il n'est jamais

venu. C'est peut-être une question d'orgueil mais j'aurais aimé finir SA. C'est un peu une gêne dans mon parcours.

Tu trouves qu'il n'y a pas trop d'avancées concernant les AA ? Il y a des années, on ne considérait pas trop les AA. Je le retrouve dans le discours aujourd'hui des AA qui arrivent à la PJJ suite à la dernière réunion à Marseille : elles craignent de s'exprimer, ont peur de la réaction de leur responsable. Pour ma part, j'ai apprécié la période où j'ai pu avoir quelques responsabilités au niveau du secrétariat en lien avec le DT et le DTA.



Qu'Est-ce que tu aurais envie de dire à une stagiaire AA, lui conseiller, lui transmettre ? Je serai à la retraite le 1er octobre mais je suis prête à venir pour assurer le relais au cas où arrive un AA d'un autre service judiciaire, suite à la fusion des corps communs. De lui transmettre ? Et bien, qu'elle ait du caractère, de la personnalité, qu'elle se défende, qu'elle se batte. Qu'elle prenne des initiatives, qu'elle s'impose en tant que secrétaire,. Ensuite lui dire qu'elle est tombée dans une bonne équipe, déjà, c'est le plus important.

Tu aimes ton métier ? Oh ! Oui. Ca va me faire tout bizarre d'ail-

leurs ! Mais quel bonheur de penser à cette retraite, car malgré mon dynamisme, j'en ai assez. Il me reste tant de choses encore à réaliser. J'ai envie de passer à autre chose, j'espère que je le passerai bien ce cap.

Qu'est-ce que tu as le plus aimé dans ta carrière ? Cette fonction de secrétaire m'a toujours plu et convenu. Parfois un peu rébarbatif mais vous voyez, le temps a passé.... Et je suis toujours aux mêmes commandes ! J'ai quitté mon poste avec la machine à écrire et je l'ai repris avec l'informatique. La PJJ m'a enrichie, sauf mon porte-monnaie.

C'est le mot de la fin ? Une fin, avec des hauts et des bas. La vie n'est pas un long fleuve tranquille.

D'où le rapport que je faisais sur le rôle et la place de la femme... J'ai eu des moments de doute et de faiblesse, je suis une battante, j'ai du caractère. J'ai terminé mes études dans un Lycée Technique avec un brevet de sténodactylographe et je suis entrée dans la vie active, j'avais 19 ans. Quand tu fais le compte, ça fait une sacrée carrière !

Merci Dany... J'ai la gorge serrée...

Oui, il y a beaucoup d'émotion. Merci au nom du syndicat, on apprécie toujours de prendre le temps avec ceux qui vont partir. Ils sont la mémoire de notre institution et du travail qui se fait. C'est bien aussi pour les jeunes qui ne connaissent pas tout cela... Important... Peux-tu rajouter aussi, qu'au niveau de la dynamique d'équipe, à la Direction Territoriale, je garde des souvenirs excellents et impérissables.

CONTRE VENTS ET MARÉES

Audience syndicale avec le DT

Fin octobre, le bureau syndical du SNPES/FSU avait demandé une audience au Directeur territorial pour faire le point sur certaines situations personnelles, mais aussi pour évoquer avec lui les perspectives à venir en termes de postes budgétaires, en lien avec les dialogues de gestion organisés par l'administration.

*Sans la
lutte syn-
dicale, la
vie serait
une er-
reur*

L'audience a débuté sur une demande du DT de revenir sur notre dernier tract du mois de juillet. Le Dt n'arrivait pas à comprendre nos analyses qui mettent en avant le climat de méfiance sur le territoire et nous reprochait certaines tournures de phrases laissant à penser qu'il était fermé à tout échange sur ce sujet. Nous avons eu un petit échange sur cette question importante et rappelé que les mesures de contrôle stricto sensu avaient augmenté au détriment d'une véritable écoute des personnels et d'instances de travail destinés aux professionnels. L'usage permanent d'outils de gestion (outils de mesure du travail effectué ou du recours systématique à des indicateurs ou tableaux de bord) dont le carburant est la méfiance ne peut continuer. Il semble que nos arguments ont du mal à convaincre le Dt et la DtA, qui persistent à penser que le contrôle demeure une fonction fondamentale de leur exercice et qu'elle ne met pas en difficulté les collègues dans leur quotidien. Nous ne sommes pas opposé à ce qu'ils fassent leur travail de responsables, mais le climat actuel global à la PJJ Alpes/Vaucluse incline davantage à penser qu'on est dans le contrôle pour contrôler et pas pour permettre de meilleures conditions de travail pour tous. Nous pensons que la confiance

et la réciprocité rapportent beaucoup plus que le contrôle abusif. Mais il semble qu'il faille continuer à mener cette explication, car la répétition a souvent aussi valeur de pédagogie. Le CTT du 2 décembre sur les risques psycho-sociaux sera une étape importante.

Pour illustrer son propos, le DT rappelle au passage que les frais d'entretien des véhicules loués qui ont été rendus ont coûté la bagatelle de 33.000 euros et il opère un sous-entendu pernicieux qui consiste à mettre en doute l'intérêt collectif des agents, dans le sens où ils ne feraient pas toujours attention aux véhicules de service. Là encore, il a fallu qu'on lui démontre qu'avant de voir les agents comme des destructeurs d'autos, il fallait se poser la question de l'usage de plus en plus important des déplacements opérés par les collègues. Mais comme seule réponse sur ce point, on aura comme réponse surprenant que les cadres aussi font beaucoup de déplacements.

Après cet échange doux amer, le DT nous a annoncé la tenue d'un Comité Technique Territorial le 2 décembre prochain sur la question des risques psycho-sociaux. Ce CTT se tiendra suite à la demande des trois organisations syndicales du territoire. Les débats risquent d'être passionnants.

Cette audience avait aussi été demandée pour faire le point sur le territoire après les CAP et avant les dialogues de gestion qui vont décider des postes budgétaires pour l'année prochaines.

Les postes

Une extension du poste de psychologue est prévue pour l'**UEAJ d'Avignon**, à 0.2 en lien avec l'**EPE**. C'est une avancée pour nous, car l'**UEAJ** ne pouvait continuer ainsi. Nous déplorons cependant le mi-temps au foyer et rappelons notre demande de temps plein, surtout en tenant compte de la mission Hébergement diversifié qui mériterait à elle seule un poste plein, comme cela est envisagé sur la future **UEHD** de Marseille.

UEMO Avignon, une création d'un poste d'éduc pour cette rentrée a été acté. Un temps plein de psycho a aussi été acté depuis la rentrée, actuellement occupé par une collègue contractuelle.

UEMO Digne, le poste de RUE est proposé à la mobilité, en tenant compte du départ à la retraite du collègue en poste actuellement en mars prochain. Nous avons rappelé notre opposition au maintien du missionnement d'un collègue sur le poste de Rue à l'**UEMO Gap**, car cela bloque la mobilité pour certains collègues, mais aussi parce que ces frais de missionnement obèrent fortement les budgets locaux, alors que pour d'autres projets comme les demandes d'accompagnements d'équipe les budgets sont refusés.

UEMO Carpentras, le poste d'un éduc en arrêt-maladie a été remplacée par une contractuelle qui sera donc ouvert à la mobilité. Nous avons fortement insisté sur la situation critique de cette unité qui connaît des difficultés importantes de fonctionnement. Une liste d'attente de plus de 30 jeunes qui perdure et qui risque de ne pas diminuer dans les mois à venir, principale-

ment dû aux nombreuses mesures de MJIE et des faibles possibilités de l'Habilité Justice, même si le DT nous avance que des négociations sont en cours pour que le l'Habilité prennent quelques MJIE supplémentaires. L'hypothèse d'un éducateur volant a été posé, même si elle ne résoudra pas l'épineux problème de la logistique, à savoir de la place disponible pour accueillir un collègue dans l'unité. Aujourd'hui, les collègues de l'**UEMO Carpentras** se débrouillent à 4 dans une pièce non cloisonnée de 25 m², pour recevoir les familles et les jeunes, taper leurs rapports et essayer de communiquer au téléphone. Si l'ouverture d'**Orange** est aujourd'hui une évidence, cela ne se fera pas, au mieux, avant la rentrée prochaine. Comment continuer ainsi ? La DT n'a pas de réponse.

La demande d'un deuxième poste d'**ASS** réclamé depuis perpét est toujours ignoré par la **DIR**, malgré la demande de la DT.

Nous avons aussi relayé une demande d'une partie de l'équipe de l'**UEMO** de pouvoir obtenir des temps d'analyse des pratiques. Le DT a indiqué que pour le moment, deux équipes bénéficiaient d'un accompagnement d'équipe, l'**UEMO Gap** et l'**UEMO Cavaillon** et qu'il ne pouvait s'engager dans un tel financement. En revanche, la possibilité de rémunérer des vacances pour un psychiatre est possible si l'équipe a la possibilité de trouver un intervenant qui convienne à l'ensemble de l'équipe.

CEF

Un poste d'éduc santé mental ou d'infirmier est prévu pour pallier les

arrêts maladie qui perdurent. Malgré les annonces de l'**AC** de diminuer les moyens en renfort santé mentale, le **CEF Montfavet** obtiendrait, a priori, un renfort.

Sur l'éventualité, souhaitée par une partie de l'équipe, d'avoir deux Rues, le DT rappelle que dans le secteur habilité, les **CEF** disposent de deux **RUES**.



Pour lui, dans le Budget Opérationnel Prévisionnel 2015, un 2^e poste de Rue pourrait être fléché. C'est en tout cas la demande de la DT.

Concernant la titulaire du poste de

RUE actuel, le DT rappelle que l'arrêt de travail est prolongé jusqu'en fin novembre et que la contractuelle en poste actuellement dispose d'un contrat de deux ans.

Nous avons aussi souhaité faire un point sur les personnels administratifs, en rappelant la situation inédite de deux collègues qui débarquaient à la **PJJ**, au **CEF** et à l'**UEAJ**, sans avoir eu accès à un temps de formation de la **PJJ**. Le DT nous a informés que ces collègues auraient un temps de formation au **PTF** et qu'un plan d'accompagnement était prévu.

Nous avons aussi évoqué la situation de certains collègues contractuels qui ne bénéficiaient jamais de revalorisations salariales, malgré un nombre important de salariat à la **PJJ**. Pour la DT, ceci est du ressort de la **DIR**. Nous avons prévu d'aborder la situation lors d'une prochaine audience avec la **DIR**.

Les deux postes d'éducateurs volants seront réévalués fin décembre.

Une audience régionale est prévue le 21 novembre prochain pour faire le point sur la arbitrages de la **DIR**.

Pour défendre

une **POLITIQUE EDUCATIVE** digne de ce nom

le **SERVICE PUBLIC** de la P.J.J.,

et les **DROITS** des agents.

BUREAU SYNDICAL ALPES/VAUCLUSE

Vincent FRITSCH
secrétaire départemental
vincent.fritsch@justice.fr
UEMO Carpentras

04 90 67 18 81

Cindy DUTERNE
secrétaire dép. adjointe
cindy.duterne@justice.fr
UEMO Carpentras

04 90 67 18 81

Christophe MITTOU
trésorier
christophe.mittou@justice.fr
UEAJ Avignon

04 90 88 56 56

Stéphanie VALETTE, psychologue UEMO Carpentras

Jacques ARLEN, ASS UEMO Avignon

du Social - Pro

F.S.U.

pour le Service Public !

Nous referons après les élections professionnelles de nouvelles élections de bureau. Toutes les personnes qui souhaitent se syndiquer et participer à la vie de bureau sont les bienvenus. Vous pouvez contacter un membre du bureau.